

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenu le vendredi 5 février 2021 à 12 h (midi), à huis clos et par vidéoconférence.

Sous la présidence de monsieur le maire suppléant Jonathan Blais,

**SONT PRÉSENTS :**

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

**SONT ABSENTS :**

Pierre Cormier	maire
Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1

**SONT AUSSI PRÉSENTES :**

Meggie Richard	directrice générale
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

---

Monsieur le maire suppléant constate de quorum et ouvre la séance à 12 h (midi).

---

**RÉSOLUTION N° 1252-21  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu.

---

**RÉSOLUTION N° 1253-21  
PROJET DE RÈGLEMENT N° « 348 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
DE ZONAGE N° 298 » : ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET**

---

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que le 1<sup>er</sup> projet de règlement n° 348 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 298 » soit adopté par le Conseil.

---

**RÉSOLUTION N° 1254-21  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 12 h 04.

---

---

**Jonathan Blais, maire suppléant**

---

**Meggie Richard, directrice générale**